

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

vous accompagne dans cette reprise avec une série de mesures pour pratiquer dans des conditions optimales de sécurité

1 ESPACE SPORTIF DE PRATIQUE	Port du masque obligatoire à l'entrée des installations, dans les circulations, possibilité de l'enlever durant sa pratique sportive.
	Obligation de se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique à l'entrée du bâtiment et régulièrement durant sa pratique et obligatoirement entre chaque changement d'agrès.
	Attention: il n'y a pas d'entrée et sortie différenciées dans la salle de gymnastique. Veillez à minimiser les croisements d'étudiants.
	Accès aux vestiaires (individuels ou collectifs) et toilettes accessibles dans les conditions strictes de distanciation sociale, de port de masque et de lavage des mains
2 AVANT LA PRATIQUE	Tenue d'un registre de présence par l'enseignant avec noms, prénoms de chaque pratiquant (traçabilité fournie aux services sanitaires en cas d'enquête épidémiologique).
	Vous munir du kit suivant : gel hydro alcoolique, chiffon microfibre, masque, gourde, serviette, un petit sac (type sac congélation) pour stocker le masque.
	Les usagers devront arriver en tenue adaptée et repartir après leur séance. Chaque étudiant doit avoir une serviette suffisamment grande afin d'effectuer les exercices au sol.
	L'entrée dans l'espace de pratique se fera avec le port du masque. L'enseignant signalera le moment de la dépose du masque.
3 PENDANT LA PRATIQUE	La pratique de la gymnastique sera exclusivement individuelle. En cas de travail à plusieurs, les règles de distanciation sociales devront être respectées. Les exercices qui le permettent devront se faire avec le masque (étirements par exemple).
	Le port de chaussettes ou de chaussons de gymnastique est autorisé pour pratiquer.
	La répartition sur les agrès devra être respectée. Les changements d'agrès se feront en même temps. Les étudiants se déplaceront avec leur serviette et leur bouteille, et éventuellement leur gel hydroalcoolique personnel.
	Chaque étudiant devra se munir d'une gourde/bouteille d'eau pour s'hydrater durant la pratique.
4 APRES LA PRATIQUE	La sortie de l'espace de pratique se fera avec le port du masque. L'enseignant signalera le moment du départ.
	La sortie des bâtiments se fait dans le respect de la distanciation sociale, et des sens de circulation matérialisés.

En cas de symptômes, respectez les consignes sanitaires et restez chez vous